

Bibliothèque Jacques-Lacarrière – Espace jeunes

03 86 72 91 60 / bibliotheque.enfants@auxerre.com

Bibliothèque Saint-Siméon

03 86 46 31 71 / bibliotheque.saintsimeon@auxerre.com

CONVENTION PETITE ENFANCE

du 01/09/2021 au 31/08/2022
pour le prêt de livres et de CD

entre le Réseau de Lecture Publique d'Auxerre

et l'établissement :

Nom et Prénom du directeur :

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

Comme chaque année, nous serons heureux de vous recevoir avec vos groupes. Accueillir les enfants en bibliothèque permet de les familiariser avec le lieu, de leur donner le goût de la lecture, de leur faire découvrir le plaisir de lire et de leur donner envie de revenir individuellement.

Afin que notre partenariat se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants :

- L'accès à la bibliothèque est ouvert aux groupes d'Auxerre sur rendez-vous pris à l'avance, après confirmation de l'inscription.
- L'inscription est gratuite pour les groupes et permet d'emprunter 35 livres, 10 CD pour une durée de 2 mois maximum.

PLANNING

Chaque structure/groupe bénéficiera **d'un rendez-vous** dans l'année.

Pour organiser la visite, chaque animateur/éducateur pourra prendre, dès septembre, son rendez-vous par mail (un mail de confirmation vous sera envoyé) ou par téléphone (voir coordonnées en en-tête).

Nous vous demandons de bien vouloir :

- respecter la date de rendez-vous fixée, de respecter les horaires. En cas de retard du groupe, le rendez-vous ne pourra être prolongé au-delà de l'horaire initialement prévu.
- dans le cas d'une impossibilité de l'une ou l'autre des parties, celle-ci devra prévenir de son indisponibilité dans un délai raisonnable, sauf cas de force majeure.

ANIMATIONS

Le contenu et la durée des animations sont variables suivant le niveau des enfants. A la fin de chaque séance, un temps libre sera réservé au choix de livres.

RESPECT DES LIEUX ET DES LIVRES

L'animateur/éducateur s'engage à respecter le règlement de la bibliothèque.

Il reste responsable du comportement des enfants. Le personnel de la bibliothèque n'a pas à intervenir dans la discipline du groupe.

Lors des visites à la bibliothèque, les enfants doivent prendre soin du matériel et des livres.

Tout document détérioré doit être racheté le plus rapidement possible.

Tout document non restitué dans les délais prévus devra être remboursé par l'établissement. Après le troisième rappel, un titre de recettes sera émis.

Les inscriptions ne seront validées qu'après réception de ce document dûment rempli et signé par le directeur et l'animateur /éducateur.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Bonne rentrée et à bientôt.

L'équipe de la bibliothèque

Lu et approuvé,

Pour l'établissement, le directeur

Nom et prénom

.....

ÀLe.....

Signature et cachet de l'établissement

Lu et approuvé,

Pour le groupe, l'animateur/ l'éducateur,

Nom et prénom

.....

Effectifs :

Mail professionnel ou personnel :

.....

ÀLe.....

Signature

Information : Vous pouvez consulter votre compte-lecteur (liste des documents empruntés par votre classe/groupe, dates de retour,...) sur le site web de la bibliothèque www.bm-auxerre.fr . Si vous souhaitez utiliser ce service, un mot de passe est nécessaire. Il vous permettra ensuite de vous identifier sur notre site.

Mot de passe choisi (8 caractères maximum) :